

où l'Europe se trouve à nouveau à un tournant, le rôle de la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne reste encore à définir.

Pour en savoir plus

George Stephen, *An Awkward Partner. Britain in the European Community*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

Sanderson Claire (dir.), *La Grande-Bretagne et l'Europe, ambivalence et pragmatisme*, Paris, Cahiers Charles V, Université Paris VII, 2006.

Schnapper Pauline, *La Grande-Bretagne et l'Europe. Le grand malentendu*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000.

Young Hugo, *This Blessed Plot. Britain and Europe from Churchill to Blair*, Londres, Macmillan, 1999.

Young John W., *Britain and European Unity 1945-1999*, Londres, Macmillan, 2000.

Le petit Européen parfait L'Europe, le Luxembourg et la construction nationale

Benoît Majerus

Le sommet européen de Bruxelles des 15 et 16 décembre 2005 se termine sur une note positive. Le compromis sur les perspectives financières pour 2007-2013 de l'Union européenne est accueilli favorablement par toute la presse européenne et la nouvelle chancelière allemande, Angela Merkel, est présentée comme le vainqueur du sommet, ayant réussi à trouver un compromis face aux intérêts divergents des 25 États membres. Mais un petit pays ne se joint pas alors à ce soulagement : pour ses habitants, ce sommet est considéré comme un échec. Quelques jours plus tard, le caricaturiste Roger Leiner (figure 1) résume alors un sentiment très répandu : en se faisant déboulonner par Angela Merkel comme sauveur des sommets, le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, et à travers lui tout le pays, a symboliquement failli à son essence même, celui de jouer le rôle de premier médiateur entre les grands pays qui l'entourent. Malgré un scepticisme important face à la construction européenne qui s'est notamment exprimé lors du référendum sur la constitution européenne où le « oui » ne l'a emporté qu'avec 56 %, le fait d'être pro-européen est en effet le plus souvent considéré comme allant de soi.

Jusqu'au XIX^e siècle, le Luxembourg n'existe pas comme entité autonome. Depuis le XV^e siècle, la région fait partie d'entités plus larges, comme l'empire espagnol ou le royaume français, dans lesquelles elle occupe une place géopolitique très marginale. En 1815, le congrès de Vienne crée, pour des raisons politiques et militaires, le grand-duché du Luxembourg. Mais le nouvel État peine à obtenir une réelle indépendance. En 1867, le traité de Londres déclare le Luxembourg neutre, ce qui implique le retrait des troupes prussiennes et la démolition de la forteresse. Vingt ans plus tard, la rupture des liens dynastiques avec les Pays-Bas conduit à la création d'une dynastie propre. À la fin du XIX^e siècle, le Luxembourg est un État autonome, mais un discours cohérent et stable

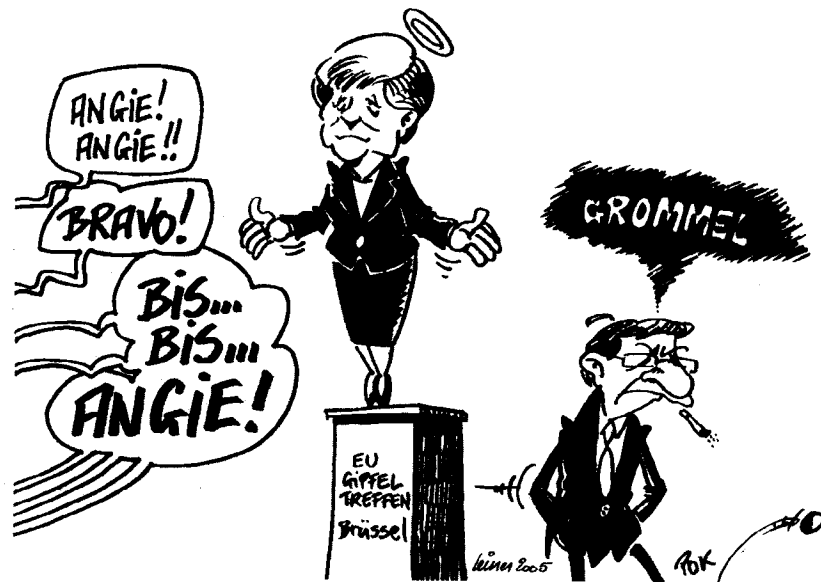


Figure 1. Dessin de Roger Leiner, *Lëtzebuurger Land*, 23 décembre 2005, p. 4.

qui justifie son existence lui fait toujours largement défaut. À ce moment, seule l'image d'un Moyen Âge comme âge d'or du Luxembourg existe dans un « *master narrative* » (grand récit) luxembourgeois encore balbutiant.

Aujourd'hui, le Luxembourg se présente comme le médiateur parfait entre l'Allemagne et la France et comme le pays le plus européen des 27 membres de l'Union européenne. Cette image europhile du Luxembourg n'est pas seulement présente dans le discours populaire et politique, mais marque également l'historiographie actuelle. La récente *Histoire du Luxembourg* dirigée par l'historien Gilbert Trausch est sous-titrée *Le destin européen d'un « petit pays »*¹. L'histoire du pays est ainsi placée dans un continuum inévitable, exprimé par le choix du mot « destin ».

Nous nous proposons ici de déconstruire et d'analyser ces discours plus ou moins normatifs ou hagiographiques, à commencer par celui qui présente le Luxembourg comme un mélange franco-allemand ayant donné naissance à une nouvelle « race » ou culture. Dans un second

1. Gilbert Trausch (dir.), *Histoire du Luxembourg. Le destin européen d'un « petit pays »*, Toulouse, Privat, 2002.

temps, il s'agit de montrer comment ces images discursives sont transformées et instrumentalisées pour justifier l'intégration du Luxembourg dans l'Union européenne, et comment « être Luxembourgeois » se superpose avec le fait d'« être Européen ». Sans mettre en cause l'articulation de l'identité nationale, la construction européenne a d'une certaine manière renforcé le processus de construction nationale au grand-duché. Cette identité inventée n'est pas spécifique au Luxembourg, mais semble constituer une stratégie discursive poursuivie par plusieurs petites nations intégrées dans l'Union européenne. Elle se retrouve ainsi également en Belgique. Récemment, avec la réorientation géographique de l'Union européenne – il ne faut pas oublier combien cette représentation spatiale est centrale dans l'argumentation –, l'Autriche se plaît à se positionner également comme un médiateur quasi « naturel » entre la vieille et la nouvelle Europe.

Le concept de *Mischkultur*

Du fait de la position géographique et de la taille du Luxembourg, il est difficile de construire le mythe d'une origine ethnique pure lors des premières décennies de l'existence étatique. Les imbrications avec les autres pays, notamment au niveau industriel, deviennent de plus en plus évidentes au début du XX^e siècle lorsque le Luxembourg entre dans la modernité. Conscients des réalités culturelles et économiques, deux intellectuels luxembourgeois essaient de définir les spécificités du pays et de ses habitants à la veille de la Première Guerre mondiale.

Batty Weber choisit une approche culturaliste. Même si les Luxembourgeois sont, d'après B. Weber, d'origine allemande, leur principale caractéristique est ce qu'il appelle la *Mischkultur*¹. Celle-ci est définie par la connaissance de deux langues étrangères, l'allemand et le français, et par la perception métissée qu'ont les pays voisins des Luxembourgeois. Selon B. Weber, les Luxembourgeois ont une capacité spécifique de comprendre les particularités des deux voisins sans appartenir à l'une des deux cultures. Au début du XX^e siècle, le discours européen sur la nationalité est plutôt en faveur d'une communauté homogène, au niveau culturel et ethnique. Avec son intervention de 1909, B. Weber s'oppose à cette

1. Traduction littérale du terme de *Mischkultur* : culture mêlée. Batty Weber, « Ueber Mischkultur in Luxemburg », *Beilage der Münchner Neuesten Nachrichten*, 20 janvier 1909, p. 121-124.

opinion très répandue qui peut se révéler dangereuse pour l'existence nationale du Luxembourg, car elle implique le risque d'une intégration du Luxembourg dans une entité plus large.

En 1911, Nicolas Ries publie son *Essai d'une psychologie du peuple luxembourgeois*¹. Il y définit le Luxembourg comme une « race historique ». Mais sa définition de la race est ambiguë. D'une part, il la considère comme une communauté fondée sur une histoire et une langue communes. D'autre part, il ramène les origines des Luxembourgeois à un mélange racial de Gaulois, de Romains et de Germains. Dans cette dernière définition, la race se comprend comme une origine commune fondée sur le sang à partir d'un mélange aux VII^e et VIII^e siècles qui serait resté relativement stable ensuite.

Batty Weber et Nicolas Ries sont tous les deux à situer sur la gauche de l'échiquier politique, une gauche à ce moment plutôt francophile. En arguant que le Luxembourg est un mélange d'éléments français et allemands, ils essaient d'affirmer la différence avec l'Allemagne. À la veille de la Première Guerre mondiale, le Luxembourg fait encore partie du *Zollverein*, le luxembourgeois est défini comme un dialecte allemand, et une élite germanophile domine une partie de la vie politique et économique. L'image de la *Mischkultur* permet de postuler l'existence d'une spécificité luxembourgeoise.

Dans l'entre-deux-guerres, ce discours est concurrencé par une argumentation plus nationaliste qui essaie de présenter le Luxembourg comme entièrement distinct et de l'Allemagne et de la France. Mais surtout les milieux de gauche et libéraux continuent à propager la thématique de la *Mischkultur* en y trouvant des éléments pour la construction de leur propos identitaire. Ainsi, Frantz Clément, un journaliste du journal socialiste *Tageblatt*, écrit une introduction à la littérature française en allemand. Et Aline Mayrisch, l'épouse du riche industriel libéral Émile Mayrisch, organise dans son château à Colpach des rencontres entre des artistes allemands, français et suisses comme André Gide, Paul Claudel, Ernst Robert Curtius, etc. L'image du médiateur n'est pas seulement utilisée dans le champ culturel mais également dans le domaine économique. Émile Mayrisch lui-même se positionne comme le maillon indispensable de la chaîne des intérêts industriels de la France et de l'Allemagne en créant l'Entente internationale de l'acier en 1926, entente

1. Nicolas Ries, *Essai d'une psychologie du peuple luxembourgeois*, Diekirch, J. Schroell, 1911.

qui sera ultérieurement présentée comme un précurseur de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

En 1939, une année avant l'invasion du Luxembourg par l'armée allemande, le pays célèbre le centenaire de son existence. Pierre Frieden, futur Premier ministre, écrit à ce moment-là :

Le Luxembourg est, au point de rencontre de deux grandes cultures, une espèce de jonction qui reçoit les éléments étrangers et les harmonise dans une synthèse originale. C'est la conscience de cette *unité supérieure* et de cette mission particulière qui entretient dans l'élite du peuple comme dans la foule la volonté d'être et de durer ainsi que cette sauvage résistance à toute idée d'assimilation et d'annexion. Il se sentirait mutilé et anéanti dans toute autre forme d'existence nationale¹.

Le mélange des deux cultures apparaît donc en 1939 au cœur même de la définition de l'identité nationale luxembourgeoise.

Le Luxembourg et la construction européenne : une histoire d'amour ?

La guerre démontre pourtant le caractère utopique de l'idée d'un petit pays comme médiateur entre deux grands voisins. Les quatre ans d'occupation seront un lourd fardeau pour les relations germano-luxembourgeoises. Joseph Bech, la tête pensante du gouvernement luxembourgeois en exil, parle en 1942 du caractère ethnique originel des Luxembourgeois qui ne sont « ni français, ni belges, ni allemands, ni un mélange des trois ». Les sentiments germanophobes sont très virulents et, pendant quelques années, la position face à l'Allemagne reste marquée par un effort de distanciation. En 1944, à la libération, les quotidiens majoritairement rédigés en allemand sont publiés en luxembourgeois. Le ministère de l'Éducation crée une nouvelle grammaire pour le luxembourgeois qui ne repose plus sur l'allemand mais sur la grammaire anglaise.

Mais des relations étroites avec le voisin d'outre-Moselle reviennent rapidement de nouveau à l'ordre du jour. La bipolarisation de l'Europe suite aux tensions de la guerre froide transforme en effet l'Allemagne de l'Ouest en un partenaire incontournable. Les débuts de la construction européenne dans les années 1950 permettent au Luxembourg de se pré-

1. Pierre Frieden, « Playdoyer pour un petit pays – À propos du centenaire de l'indépendance du Luxembourg, fêté en 1939 », in *150 Joer Onofhängegkeet*, Luxembourg, Saint-Paul, 1989, p. 67. C'est moi qui souligne.

senter de nouveau comme un médiateur entre la France et la République fédérale d'Allemagne (RFA). Les Luxembourgeois peuvent dès lors recycler des images, des métaphores qui sont présentes depuis le début du XX^e siècle.

Ce discours autour du rôle de médiateur culmine une première fois dans les années 1950 avec la création de la CECA en 1953 et de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. À ce moment, il remplit deux fonctions. Il s'agit d'une part d'amadouer les craintes de la population luxembourgeoise. Les appréhensions de perdre une partie de leur souveraineté sont très répandues. Avec la création de la CECA, le Luxembourg perd partiellement le contrôle sur 75 % de sa production industrielle ; pour les cinq autres pays, ce pourcentage est inférieur à 30 %. D'autre part, c'est également un argument face aux autres pays membres quant à l'organisation pratique des jeunes institutions européennes. Cet élément sera central dans l'argumentation en faveur de leur installation à Luxembourg-ville.

Comme Fabienne Lentz l'a récemment souligné, le discours d'une motivation idéaliste des Luxembourgeois en faveur de la construction européenne est dès le début marqué par une forte distorsion entre la construction mythique d'un Luxembourg par essence européen et la réalité politique, sociale et économique¹. Ainsi, le gouvernement luxembourgeois n'est guère favorable dans les années 1950 et 1960 à une Europe fédérale, essayant de maintenir le plus possible de prérogatives à l'échelle nationale.

En 1963, la ville de Luxembourg fête le millénaire de sa fondation. Ces festivités voient surgir une série de publications à caractère identitaire. À côté des commémorations directement associées à des traditions et événements nationaux, la destinée européenne de la capitale et du pays est également mise en avant. Les prétendues « dominations étrangères » comme à l'époque moderne sont communément considérées comme une période noire de l'histoire luxembourgeoise. Or, en 1963, la présence des « étrangers » (Français, Espagnols, Autrichiens, Prussiens, etc.) du XV^e au XIX^e siècle est présentée comme un signe précurseur du melting-pot européen que la ville semble devenir à ce moment. Le « génie militaire » des Espagnols, des Français, des Autrichiens et des Prussiens n'a pas seulement modelé la forteresse mais également la population qui y habite

1. Fabienne Lentz, *L'Identité nationale luxembourgeoise et la construction européenne*, mémoire de maîtrise, Université Paris IV, 2004-2005.

et la langue que celle-ci parle. Toutefois, comme l'historien Carol Bergami l'a argumenté, la reconnaissance de ce mélange de cultures n'implique pas automatiquement une ouverture de la société luxembourgeoise à l'idée européenne, même si cette image est fréquemment mise en exergue. En 1977, le bourgmestre de Luxembourg-ville affirme que l'intégration des nombreux étrangers a été facilitée parce que le Luxembourg aurait une longue histoire d'accueil d'étrangers, allusion au temps des dominations étrangères susmentionnées. Mais ce discours s'inscrit étroitement dans le paradigme de l'excellence nationale : celle d'un petit pays qui n'aurait jamais succombé à la tentation nationaliste¹.

Jusqu'à la fin des années 1960, les peurs face à une européanisation jugée trop importante et trop rapide se maintiennent pourtant. Cela devient particulièrement visible lorsque des plans visant à installer toutes les institutions européennes à Luxembourg sont rendus publics. Le Premier ministre Pierre Werner, aujourd'hui célébré comme un père fondateur de l'Union européenne grâce au plan Werner présenté comme étant à l'origine de l'euro, s'interroge : Avec « l'invasion de 20 000-30 000 fonctionnaires européens... le pays qui [a] défendu par le sacrifice et le sang son identité pendant la grande tourmente, ne [va]-t-il pas la voir s'altérer² » ? La crainte que le Luxembourg devienne un district européen et non plus une nation indépendante se retrouve dans tous les milieux politiques et sociaux. C'est en partie l'opposition du gouvernement luxembourgeois face à ces plans qui explique pourquoi l'Europe compte aujourd'hui trois capitales : Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg.

À part la position géographique centrale – surtout dans une vision étroite d'une Europe définie autour du couple franco-allemand –, la situation linguistique était et reste un autre élément considéré comme preuve de l'identité européenne du pays. Parlant le luxembourgeois entre eux, la plupart des Luxembourgeois apprennent l'allemand et le français assez tôt et deviennent des trilingues plus ou moins parfaits.

Le discours autour de la définition de la langue est d'ailleurs particulièrement révélateur. Pour de nombreux pays européens, la langue se trouve au centre de la construction identitaire. Comme le luxembourgeois

1. Carol Bergami, *Une histoire locale ? Identité, ethnicité et multiculturalité entre ville, nation et la communauté internationale. Luxembourg 1950-2000*, p. 1-5, sur http://www.esh.ed.ac.uk/urban_history/text/bergami513.doc.
2. Pierre Werner, *Itinéraires luxembourgeois et européens. Évolutions et souvenirs*, Luxembourg, Saint-Paul, 1992, t. 1, p. 58, cité in Fabienne Lentz, *L'Identité nationale luxembourgeoise*, op. cit., p. 45-46.

est linguistiquement issu d'un dialecte allemand, il a été nécessaire de montrer que cette langue était davantage qu'un sous-produit allemand. De nombreux livres et articles « scientifiques » soulignent l'abondance de mots français dans le luxembourgeois. Le « caractère allemand » de la langue empêche toutefois une francisation du pays. La langue devient ainsi un synonyme de la « race » luxembourgeoise ; comme cette « race », la langue est issue du monde germanique mais est devenue quelque chose de spécifique grâce à l'influence française. La langue est alors présentée comme un mélange à la fois supérieur et distinct de la France et de l'Allemagne.

Depuis une trentaine d'années, le couple Luxembourg–Europe, connoté plutôt positivement, s'est enrichi d'une nouvelle entité transnationale – la Grande Région. Suite à la croissance économique et financière du Luxembourg, des territoires qui sont voisins du grand-duché, comme la province belge du Luxembourg ou les départements français de Moselle et Meurthe-et-Moselle, ont partiellement été intégrés dans une entité économique plus large avec le Luxembourg comme centre. Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population active du Luxembourg fait la navette tous les jours depuis la Belgique, la France et l'Allemagne. Cette nouvelle réalité, assez récente, est rapidement légitimée par des discours politiques, culturels et même scientifiques qui reprennent en partie les métaphores mentionnées ci-dessus.

Ce n'est certainement pas un hasard si c'est au début des années 1980 que les « Journées Lotharingiennes » sont lancées ; cette conférence biannuelle constitue sans aucun doute un des événements scientifiques les plus prestigieux du Luxembourg. L'intérêt se porte sur la Lotharingie médiévale dont l'espace recoupe en partie celui de la Grande Région. Cette nouvelle entité joue aujourd'hui un rôle central dans le *master narrative* luxembourgeois. Dans un article publié en 1990 et intitulé « Le Cœur de l'Europe occidentale » – on peut déjà y déceler la peur d'un élargissement vers l'Est qui ferait que le Luxembourg ne se trouve plus au cœur de l'Europe –, on peut lire :

La Lorraine française, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, le Grand-Duché de Luxembourg et la Province belge du Luxembourg forment une région à forte vocation européenne. Cette grande région, ce cœur de l'Europe occidentale, se distingue par sa vitalité, sa complémentarité économique et culturelle, sa solidarité de fait. C'est ici qu'est née l'Europe communautaire, que les personnes, les biens, les services et les capitaux circulent sans entraves, que les échanges interhumains font partie de l'existence quotidienne. Ici les fron-

tières psychologiques face à l'étranger sont tombées depuis longtemps et ces régions sont devenues de véritables partenaires qui se connaissent et s'estiment¹.

À part le libéralisme économique qui détermine cette vision de l'Europe, la Grande Région est ici présentée comme exemplaire, un mélange de différentes cultures qui produit une identité supérieure à celles la composant. En 2007, la capitale européenne de la culture est d'ailleurs Luxembourg-ville et la Grande Région.

La réalité historique, qui n'est pas tellement marquée par une cohabitation pacifique mais plutôt par une dynamique violente d'imposition d'identités dominantes, est le plus souvent euphémisée, comme l'illustre le passage ci-dessus. L'image de la région frontalière comme médiatrice est aujourd'hui une métaphore revendiquée par plusieurs espaces situés dans l'Union européenne. Cette réalité montre l'attractivité d'une image qui a l'avantage d'être « politiquement correcte ». Elle montre également que ce que beaucoup de Luxembourgeois considèrent comme spécifique est revendiqué par d'autres régions et/ou partagé avec elles.

Mais l'exemple des années 1990 cité ci-dessus indique également un changement partiel par rapport aux années 1950 et 1960. Depuis le début des années 1980, le Luxembourg ne considère plus autant l'implantation de nouvelles institutions dans le grand-duché comme une menace identitaire. Le gouvernement luxembourgeois poursuit d'ailleurs une politique active pour garder ou accroître le nombre d'institutions européennes installées au grand-duché. Ce changement est sûrement lié au fait que l'existence de la nation n'a plus été mise en cause depuis longtemps et que la construction européenne est présentée comme un garant de cet état de fait. En 1992, lors du vote sur le traité de Maastricht, le ministre des affaires étrangères Jacques F. Poos affirme : « *If Europe can do without Luxembourg, Luxembourg can not do without Europe*² » Malgré les exemples de la Suisse, du Liechtenstein ou de Monaco, l'actuel développement économique est présenté comme intrinsèquement conditionné par l'intégration du pays dans l'Union européenne.

Aujourd'hui, même les mouvements nationalistes ou de gauche ne contestent plus guère le cœur de cette narration européenne essentialiste.

1. Robert L. Philippart, « Le Cœur de l'Europe occidentale », in Mars Schmit, *Charnière d'Europe – Bindeglied Europas*, Esch sur Alzette, Schortgen, 1990, p. 5.
2. www.ena.lu. Ce site, présentant un éventail d'archives relatives à la construction européenne, est largement financé par le gouvernement luxembourgeois.

L'Europe est devenue un élément central dans le *master narrative* luxembourgeois, peut-être même au même niveau que la Deuxième Guerre mondiale qui domina longtemps la construction identitaire. Dans la préface du catalogue officiel pour les festivités autour du 150^e anniversaire du Luxembourg, la Deuxième Guerre mondiale n'est plus mentionnée explicitement, mais le Premier ministre Jacques Santer évoque bien la « vocation européenne naturelle » du Luxembourg. Comme pendant l'entre-deux-guerres, cette position d'entre-deux est considérée comme conférant un rôle européen spécifique au Luxembourg. Lorsque le Luxembourg en tant que pays reçoit en 1986 le Prix Charlemagne décerné par la ville d'Aix-la-Chapelle, le grand-duc Jean se réfère au traité de Meerssen conclu en 870 entre Louis le Germain et Charles le Chauve qui divisait l'actuel Luxembourg en deux afin de démontrer que la tradition du médiateur serait fondée sur une histoire plus que millénaire¹.

Cette image du Luxembourg comme élève modèle de l'Europe et médiateur idéal est très commune dans les médias et les discours politiques. Les Premiers ministres sont souvent placés dans la lignée des Mayrisch et de Robert Schuman, le « père fondateur » de l'Union européenne. Ce dernier est né au Luxembourg, d'une mère luxembourgeoise et d'un père lorrain. Sa scolarité se déroule partiellement au grand-duché. Son engagement en faveur de l'Europe est toujours présenté au Luxembourg comme étant dû à ses origines grand-ducales. À travers de nombreux vecteurs mémoriels, Schuman est en permanence réintégré dans la mémoire collective luxembourgeoise, même si la France revendique également le personnage. À côté de Mayrisch et de Schuman, le Luxembourg peut, grâce à la figure de Pierre Werner, présenter une trinité de pères fondateurs de l'Union européenne.

Il est à noter que cette image ne se cantonne pas à l'opinion publique luxembourgeoise. Lors de la présidence luxembourgeoise en 2005, la presse étrangère n'a pas hésité à reprendre le poncif du Luxembourg comme élève modèle de l'Union européenne.

1. Discours de Jean, grand-duc du Luxembourg, le 8 mai 1986 à Aix-la-Chapelle (<http://www.ena.lu>). Sur les usages du Prix Charlemagne, cf. Fabrice Larat, « L'Europe et ses grands hommes : entre commémoration et distinction. L'exemple du prix Charlemagne de la ville d'Aix-la-Chapelle », in Andrée Bachoud, Josefina Cuesta et Michel Trebitsch (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris, Publications Universitaires Denis-Diderot, 2000, p. 263-278.

Conclusion

Avec la création de l'Union européenne, un nouveau niveau pour un discours identitaire est apparu, transcendant partiellement la nation. Pour un petit pays comme le Luxembourg, ce discours a une certaine attractivité parce qu'il amène à cette nation une nouvelle légitimité, qui a justement été contestée de sa création au XIX^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Depuis le début du XX^e siècle, des intellectuels essaient de définir une spécificité luxembourgeoise qui permet son existence entre l'Allemagne et la France. La position « centrale » du Luxembourg aidant, la projection du grand-duché comme un mélange franco-allemand est mise en avant. Cette image implique parallèlement le rôle de médiateur entre les deux puissances, leur cohabitation pacifique étant perçue comme une garantie pour l'existence du Luxembourg. Ces éléments fondés soi-disant sur une histoire millénaire sont recyclés dans la deuxième moitié du XX^e siècle pour construire un *master narrative* dans lequel le Luxembourg fait naturellement partie de l'Union européenne. Cette double identité – luxembourgeoise et européenne – est souvent présentée comme allant de soi. Mais cette représentation, fondée en partie sur la métaphore géographique, est mise à mal par le déplacement du centre de gravité de l'Union européenne avec l'élargissement : le Luxembourg n'est plus au cœur de l'Europe. Par ailleurs, une étude récente a démontré la prédominance, même au sein d'un si petit pays, d'identités locales et régionales. Interrogés sur l'élément le plus important dans leur sentiment d'appartenance 44 % des Luxembourgeois se réfèrent d'abord à leur village, 13 % à leur région, 28 % à la nation, 7 % à l'Europe et 6 % au monde¹.

Pour en savoir plus

Kmec Sonja, Majerus Benoît, Margue Michel et Peporte Pit (éd.), *Lieux de mémoire au Luxembourg*, Luxembourg, Saint-Paul, 2007.

Trausch Gilbert (dir.), *Le Rôle de la place des petits pays en Europe au XX^e siècle*, Baden-Baden, Nomos, 2005.

1. Michel Legrand (dir.), *Les Valeurs au Luxembourg. Portrait d'une société au tournant du 3^e millénaire*, Luxembourg, Saint-Paul, 2002, p. 499.